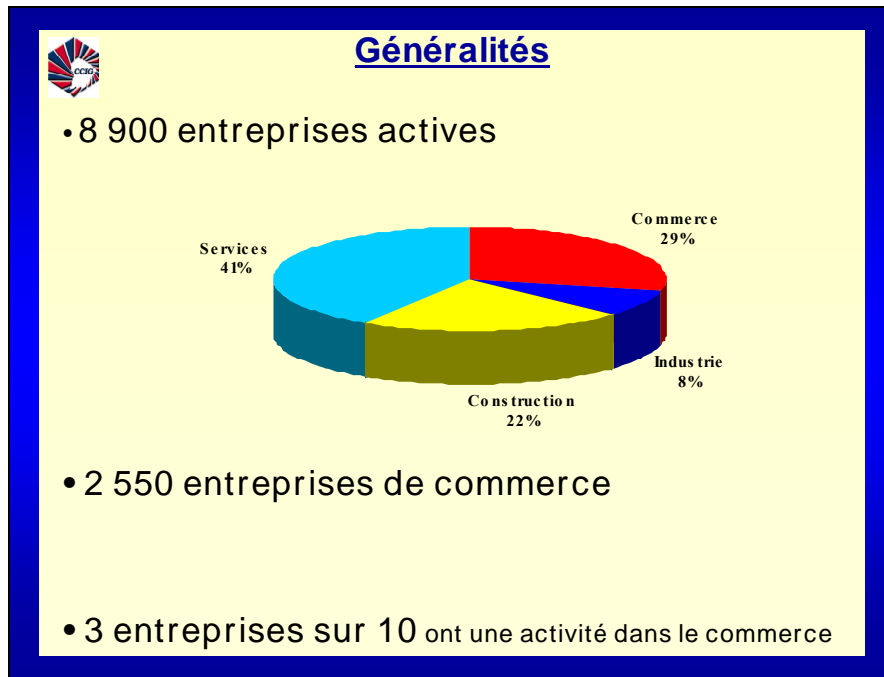




La présentation commence par un point sur la place actuelle du commerce dans l'économie locale avec un historique de son évolution sur plus d'une décennie. Ensuite, les différents dispositifs favorables au secteur du commerce seront mentionnés, en 3ème partie, il sera question des problématiques des principales communes de Guyane en terme de développement commercial. Pour finir, les perspectives à 5-10 ans du secteur seront abordées.



En 2006, on comptabilise 8 900 entreprises actives dans le département dont 2 550 entreprises de commerce c'est à dire 3 entreprises sur 10.

On voit sur le camembert la répartition des autres secteurs d'activité. En nombre d'entreprises, le commerce se place en seconde position après le secteur des services.

Ce positionnement est explicité dans les deux diapositives suivantes.



Nous avons ici l'évolution du total des entreprises actives et des entreprises de commerce sur la période 1993-2005

De façon générale, l'évolution du commerce suit la même tendance que l'évolution globale mais de façon plus atténuée.

Les entreprises de commerce sont en fait moins sensibles aux fluctuations économiques que les autres secteurs d'activité.

En effet, les deux périodes de récession économique qui ont eu lieu au cours des années 90 sont faiblement perceptibles au niveau des entreprises de commerce.

La croissance globale observée à partir des années 2000 est avérée, mais plus modérée pour le commerce.

En fait, la pression démographique est l'un des principaux facteurs explicatifs de l'évolution de ce secteur.

En cas de conjoncture défavorable, elle maintient le secteur, mais en cas de croissance, le secteur du commerce réagit plus faiblement que d'autres secteurs tels que les services qui sont plus sensibles aux fluctuations économiques.

En définitive, la croissance du secteur du commerce est relativement lente mais plus stable et plus durable que dans d'autres secteurs d'activités.



Le commerce dans l'économie marchande

- **3ème secteur marchand** (après l'industrie et les services), contribue au quart de la richesse du département.
- **Production: 351 M€**
- **4 800 emplois salariés** (17% du total des emplois salariés de l'économie marchande, 2nd pourvoyeur d'emplois)
- **Principale activité exercée : le commerce de détail** (concerne 8 entreprises de commerce du 10), une activité pérenne essentielle pour l'économie locale.

Le secteur du commerce, comme nous l'avons vu précédemment est essentiel à la stabilité de l'économie locale.

3ème secteur marchand, il est le second pourvoyeur d'emplois de l'économie marchande, derrière les services.

La majorité des commerces sont des TPE dont l'activité principale est le commerce de détail (cela concerne 8 entreprises sur 10).

Les domaines d'activité sont: les commerces d'alimentation générale, l'habillement et la vente d'articles divers.

Ce sont des activités classiques, mais comme il a déjà été dit, ces petites structures sont assez stables, leur durée moyenne de vie tend à augmenter. On en est aujourd'hui à une durée moyenne de vie d'environ 7 ans pour 6 ans dans un secteur tel que les services.



Des mesures incitatives

favorables au commerce, vecteur de stabilité dans les zones sensibles

- 2 ZFU (Zones Franches Urbaines): 1 à Cayenne, 1 à Saint-Laurent du Maroni
- 1 ZRU (Zone de Re-dynamisation Urbaine) à Kourou.
- Diverses zones d'activités
- ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)
- ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce)

La pérennité des entreprises de commerce est également liée aux dispositifs nationaux et régionaux mis en place depuis le début des années 2000:

- zones franches, zone de re – dynamisation, zones d'activités ou encore dispositifs de restructuration économique et sociale tels que l'ANRU et l'ORAC.

Ces mesures ont globalement été favorables à tous les secteurs d'activités, mais elles ont particulièrement permis au secteur du commerce de se consolider, de s'implanter dans les quartiers sensibles et d'y apporter une certaine stabilité économique et sociale. Par exemple, dans la ZFU de Cayenne, on comptabilise 45% de commerces (sur un total de près de 500 entreprises).

En dehors de ces dispositifs, on note également une structuration parallèle des détaillants qui se sont regroupés depuis quelques années pour faciliter leurs achats et réduire leurs coûts.



Problématiques par zone géographique

- **Cayenne**

Nécessité d'un rééquilibrage entre le centre ville et la périphérie de la ville, résorption du para-commercialisme.

- **Kourou**

Multiplicité des centres de commerce.

Nécessité d'une politique commune de gestion des différents quartiers commerçants.

- **Saint-Laurent du Maroni**

Résorption du commerce parallèle et lutte contre l'évasion commerciale vers le Suriname.

- **Saint-Georges de l'Oyapock**

Attractivité touristique pour compenser le faible pouvoir d'achat local, résorption du commerce parallèle et lutte contre l'évasion commerciale vers le Brésil.

Dans un contexte de stabilité général pour le secteur du commerce, les principales communes du département ont des problématiques qui leurs sont propres:

pour Cayenne, la problématique se situe autour d'un rééquilibrage des commerces entre le centre ville et la périphérie de la ville, et la résorption du commerce parallèle,

Pour Kourou, la structuration de la ville est telle que plusieurs centres de commerce s'y sont développés d'où la nécessité d'une politique commune de gestion des différents quartiers,

La commune de Saint-Laurent du Maroni est particulièrement préoccupée par l'importance du commerce parallèle et par l'évasion commerciale vers le Suriname,

Et enfin, pour la commune de Saint –Georges de l'Oyapock, les problématiques portent sur l'attractivité touristique de la commune compte tenu du faible pouvoir d'achat de la population locale et sur la lutte contre l'évasion commerciale vers le Brésil. Par ailleurs, cette commune fait actuellement l'objet de nombreuses attentions compte tenu de la construction future du pont entre le Brésil et la Guyane.



Perspectives à 5 – 10 ans

- Développement de zones d'activités commerciales autour de l'implantation d'hypermarchés (diversification des activités)
- Pérennité des commerces de centre-ville (impact des dispositifs existants), et implantation d'enseignes.
- Développement de commerces de détail (alimentaire, habillement) dans les autres communes du département (influence de la forte croissance démographique)
- Mise en place d'un SDC pour la cohérence et la réalisation de l'ensemble des actions en cours

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Direction du Développement et de l'Aménagement du territoire
Tel: 0594 29 96 00 / Fax: 0594 29 96 34

Pour finir, les perspectives autour de 3 axes de développement:

-1er axe: le développement de zones d'activités commerciales autour de l'implantation récente et future d'hypermarchés. On peut s'attendre à une diversification des activités, on sortirait alors des activités classiques, commerce d'alimentation générale et habillement.

2nd axe: la pérennité des commerces de centre-ville grâce aux dispositifs tels que l'ORAC. L'implantation et la ré – implantation d'enseignes dans le centre-ville

3ème axe: On peut prévoir une croissance des commerces de détails ,dans les secteurs traditionnels, dans d'autres communes du département en raison de la progression démographique de 3,5% par an.

Mais pour concrétiser l'ensemble de ces perspectives, il devient pour la Guyane absolument nécessaire de mettre en place un Schéma de Développement et d'Équipement Commercial.